

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité :

Qu'à la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, le lundi 12 juin 2017 à 19h 30, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, au 100, rue des Loisirs, 2^{ème} étage à Saint-Polycarpe, Québec, le conseil doit statuer sur cette demande de dérogation mineure:

DEMANDE 2017-05

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :

DEMANDE 2017-05 : cadastre 3 765 778 – 865, chemin Ranger – visant à permettre l'agrandissement du bâtiment principal à 10,86 mètres de la ligne de lot avant alors que la marge minimale est de 13,70 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 25^e jour du mois de mai de l'an deux mille dix-sept.



Éric Lachapelle
Directeur général et Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Polycarpe, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 25 mai 2017, entre 9 heures et 10 heures.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 mai 2017.



Éric Lachapelle
Directeur général et Secrétaire-trésorier